

L'ARTICLE 23 ET SA SUITE

DU 12 AU 23 OCTOBRE 2021 AU THÉÂTRE CERCLE MOLIÈRE

NOUVEAU! Tablettes avec sous-titres en anglais et session de questions-réponses disponibles à chaque soir

Bonjour !

Je suis heureuse de vous inviter à vous joindre à nous pour la reprise des activités artistiques en personne au Théâtre Cercle Molière avec la présentation du spectacle *L'Article 23 et sa suite*, à compter du 12 jusqu'au 23 octobre 2021.

Nous savons que la gestion de la pandémie de la COVID-19 n'a pas été de tout repos pour vous et les vôtres. Nous espérons de tout cœur que vous aurez traversé les dix-huit derniers mois sans trop de secousses.

De notre côté, nous avons essayé de rester en contact avec vous en vous offrant une multiplicité de créations artistiques par des artistes locaux tels que nos TCM en digital, nos Dimanches en famille - pour se défouler et s'amuser en famille, et bien sûr, la découverte des fenêtres du TCM comme canevas lumineux pour toutes œuvres artistiques.

Aujourd'hui, nous pouvons reprendre nos activités en personne grâce aux consignes émises par le gouvernement du Manitoba. Voici les mesures que nous avons mises en place au Théâtre Cercle Molière pour vous accueillir et assurer votre sécurité :

- Tous les artistes, technicien·ne·s, employé·e·s, bénévoles, spectateur·trice·s et invité·e·s doivent faire preuve de vaccination avant d'entrer sur les lieux.
- Le port du masque est obligatoire sur le site du TCM.
- Tout autres consignes seront mises à jour à travers notre site Web (cerclemoliere.com/covid-19)



NOUVEAUX PRIX DE BILLETS

Une échelle de prix pour un théâtre plus accessible !
Lisez les descriptions des prix suggérées sur notre site web à cerclemoliere.com/billetterie

Le spectacle auquel nous vous convions en octobre se prête parfaitement à votre reprise de contact avec nous et avec vos amis qui s'amèneront au Théâtre Cercle Molière.

Peut-être s'agira-t-il de votre première sortie artistique depuis le début de la pandémie. Soyez assurés que nous ferons tout en notre possible pour qu'elle soit aussi agréable et sécuritaire que possible.

J'espère que vous accepterez notre invitation. Pour vous procurer vos billets, il vous suffit de composer le **204-233-8053** ou de consulter notre site Web à cerclemoliere.com ; cliquez sur l'onglet Venir au théâtre pour accéder à la billetterie.

J'ai hâte de vous revoir,

Geneviève

Geneviève Pelletier

Directrice artistique et générale
Théâtre Cercle Molière

L'ARTICLE 23 ET SA SUITE

1985, une pièce de style « cabaret musical » fait fureur au Manitoba français: *L'Article 23*, par Claude Dorge, Gérard Jean et David Arnason. Issue d'une première collaboration avec le Prairie Theatre Exchange, c'est une œuvre localement produite aux propos touchants, comiques et dénonciateurs sur la crise linguistique à laquelle fait face le Manitoba du début des années 80. La critique est dithyrambique. La comédie-cabaret musicale jouée en anglais et en français et est produite pour la télévision.

2021, le Théâtre Cercle Molière entreprend non seulement de la faire revivre mais aussi d'explorer comment notre communauté a changé dans les derniers 35 ans. À voir pour comprendre. À voir pour se souvenir. À voir pour rire!

PARTENAIRE MÉDIA MAJEUR



PARTENAIRES MÉDIA

Winnipeg Free Press

LA LIBERTÉ



COMMANDITAIRE DE SAISON



COMMANDITAIRE DE LA PIÈCE



BAILLEURS DE FONDS



Achetez vos billets à cerclemoliere.com/article-23
Protocole Covid-19 du TCM : cerclemoliere.com/covid-19